



## 2. La promotion immobilière privée en 2018

La Bretagne Romantique se caractérise par une très faible activité de promotion immobilière neuve. Avant 2018, aucun programme n'avait été mis en vente en Bretagne Romantique depuis 2012 et l'offre disponible en commercialisation était nulle depuis 2014. En 2018, un programme de 10 appartements et 3 cellules commerciales a été lancé. Au 1<sup>er</sup> juin 2019, 8 logements de ce programme sont en cours de commercialisation.

A plus grande échelle, les couronnes de l'aire urbaine de Rennes ont vu leur nombre de réservations fortement progresser en 2018, avec 263 ventes de logements neufs, contre 97 en 2017 et 58 en 2016. Le dynamisme de ce marché étant étroitement lié aux produits de défiscalisation dédiés à l'investissement locatif, ce rebond fait écho à « l'amendement expérimental » qui a étendu le dispositif Pinel à certaines communes de la zone C. Dans l'aire urbaine rennaise, Guichen, Châteaubourg, Bain-de-Bretagne, Liffré, Janzé, Bréal-sous-Montfort, Mélesse, Montauban-de-Bretagne et Montfort-sur-Meu ont bénéficié de cet agrément. Hors de l'aire urbaine rennaise, Vitré, Combourg et Dol-de-Bretagne ont également été concernées. Ces agréments préfectoraux délivrés en juin 2017 ont été en vigueur jusqu'au 31/12/2017. Des ventes de logements de 2018 ont donc pu bénéficier de cet agrément dérogatoire pour les programmes dont les permis de construire avaient été déposés au 2<sup>nd</sup> semestre 2017. En revanche, avec la fin de cet agrément, les mises en vente sont reparties à la baisse fin 2018 : alors que 103 nouveaux logements avaient été proposés à la commercialisation au 2<sup>nd</sup> semestre 2017 et 133 au 1<sup>er</sup> semestre 2018, ce volume n'a été que de 65 au 2<sup>nd</sup> semestre 2018.

Bien que Combourg figurait parmi les communes bénéficiant du régime dérogatoire, cela n'a pas permis de réintroduire de nouveaux programmes de promotion immobilière en Bretagne Romantique en 2017.

